LA CFDT DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

VOTRE VOIX NOTRE ACTION — VOTEZ CFDT —

ÉLECTIONS AU COMITE TECHNIQUE (CT) DE L' UNIVERSITE DE PARIS

Le 3 décembre 2019, tous les personnels votent, qu'ils soient BIATSS, enseignants, et/ou chercheurs (E/C), titulaires, stagiaires ou contractuels.

Absent le 3 décembre ? Demandez dès maintenant le matériel de vote par correspondance

À L' UNIVERSITE DE PARIS, NOUS REVENDIQUONS :

☑ **Un bénéfice pour tous les agents en matière de primes et / ou de temps de travail.** Conformément aux engagements de la présidence, la fusion ne doit pas faire de perdants, les temps de travail spécifiques doivent être maintenus là où ils avaient été négociés.

☑ **Une amélioration des conditions de travail :** il faut davantage de locaux pour les E/C et les BIATSS.

☑ **Une meilleure organisation des services et des procédures, une amélioration des outils** pour équilibrer la charge des personnels et gagner en efficacité.

☑ **La mise en place au plus vite du télétravail** et son ouverture la plus large possible.

☑ **Le développement de la culture du bien-être au travail :** favoriser les échanges entre collègues, avec les étudiants, ce qui passe par des lieux partagés de dialogue et de convivialité.

☑ **Des CHSCT** (un par faculté et un universitaire) opérants pour pouvoir agir au plus près des personnels.

La fusion, les réorganisations

L'impact fort de la fusion sur les conditions de travail de nombreux personnels nécessite un bilan régulier. Nous demandons :
- **une analyse des répercussions** dans l'activité des personnels ;
- **un accompagnement réactif** de la part des services concernés pour venir en aide aux personnels qui subissent une détérioration de leur vie professionnelle.

☑ **L'amélioration de la prévention des risques psychosociaux** : qu'ils soient E/C ou BIATSS , les encadrants doivent être systématiquement formés; les personnels doivent être mieux informés de leurs droits et de l'aide qui peut leur être apportée en cas de conflit ou de souffrance au travail.

☑ **Une charte des bons usages du numérique et du droit à la déconnexion,**.

☑ **Une politique de formation** à la hauteur des enjeux de la transformation des modes de travail, pour que tout le monde puisse progresser, se réorienter s'il le souhaite, suivre les évolutions de son métier et monter en compétences.

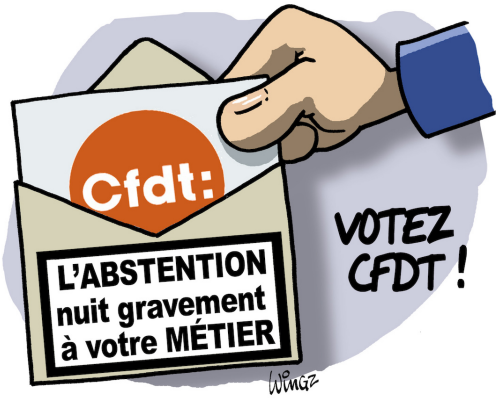
☑ **La titularisation des personnels précaires** avec ouverture et financement des postes (un emploi permanent = un titulaire). Nous nous opposons à la précarisation grandissante de la recherche. Les financements sur contrats longs (type Labex) doivent permettre aux personnels recrutés de se stabiliser à terme s'ils le souhaitent.

LES PROCHAINS CHANTIERS DU CT

☑ *Régime indemnitaire des enseignants/chercheurs, référentiel d'équivalence de temps de service…*

☑ *l'harmonisation des régimes de temps de travail, cartographie des emplois pour la mise en place des primes statutaires des personnels BIATSS.*

LE SGEN-CFDT, POURQUOI ?



Parce que le SGEN-CFDT, c'est un syndicat dont les sections dans les universités regroupent des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs, des personnels administratifs et techniques, des personnels de bibliothèque et des personnels de santé, ce qui favorise le dialogue inter-catégoriel.

Syndicat général de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche le Sgen-Cfdt élabore et porte des revendications dans l'intérêt de **TOUS** les personnels, tous corps confondus, titulaires ou contractuels.

Les candidat(e)s de notre liste portent un projet commun ; ils sont donc naturellement issu(e)s de corps et statuts, de localisations et de domaines scientifiques diversifiés.

Parce que voter SGEN-CFDT, c'est faire le choix de la négociation et d'un **dialogue social constructif**.

Parce que voter pour un syndicat national, c'est lui **donner du poids** dans les négociations avec le gouvernement. La CFDT est signataire du protocole PPCR, qui a permis une revalorisation des carrières (revalorisation des grilles indiciaires, transfert primes/points, accès des maîtres de conférences à la hors-échelle B).

Parce que le SGEN-CFDT a négocié et obtenu des compensations pour les personnels impliqués dans la mise en œuvre de la loi Orientation et réussite des étudiants.

Parce qu'au niveau national comme au niveau local, le SGEN-CFDT se bat pour que les réformes ne soient pas subies par les personnels mais construites avec eux.

NÉGOCIATION - PARTICIPATION

- Sont des valeurs fondatrices du Sgen-CFDT : participer aux réflexions et négocier pour obtenir des avancées concrètes pour les personnels.
- Négocier, c'est parfois dénoncer les intentions inadmissibles, et c'est surtout faire des propositions et être constructif !

LES COMPÉTENCES DU CT

- Gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences.
- Règles statutaires et règles relatives à l'échelonnement indiciaire.
- Évolutions des technologies et des méthodes de travail, et leur incidence sur les personnels.
- Orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition pour les BIATSS, les E et les EC.
- Formation, développement des compétences et des qualifications, insertion professionnelle.
- Égalité professionnelle, parité et lutte contre toutes les discriminations.
- Santé au travail et conditions de travail en lien avec le CHSCT.

sgen Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

paris@sgen.cfdt.fr